



Points de vue

El Mustapha Belgsir

Vice-président de la CAP chargé du Développement économique, de l'emploi et de l'insertion



Crédits : Alain Montauffer

Quelle est la ligne directrice de la Ville et de la CAP en matière d'insertion par l'emploi ?

A chaque fois qu'une entreprise s'implante sur le territoire, nous faisons coïncider ses besoins avec une offre adaptée, qui émane notamment des structures d'insertion. Pour cela, nous avons réuni le développement économique et l'insertion par l'emploi au sein d'un même service. Et depuis le 1^{er} juillet 2009, la CAP gère intégralement le Plan local pour l'insertion par l'emploi (PLIE) et les Fonds sociaux européens (FSE) qui y affèrent (environ 650 000€ par an).

Michel Berthier

Adjoint au Maire, chargé de la Cohésion locale et de la solidarité



Quels outils possède la CAP pour encourager les entreprises à embaucher des personnes issues de l'insertion ?

Les entreprises privées sont libres d'embaucher telle ou telle personne. En revanche, dans tous nos marchés publics, nous intégrons des clauses d'insertion. Ces dernières imposent aux entreprises qui candidatent de proposer 5% des heures de travail à des personnes en insertion, soit en les employant directement, soit en leur sous-traitant certaines des missions. La CAP a également régulièrement recouru à des structures d'insertion.

Les photos du dossier et de la couverture ont été réalisées par Pierre Torset dans le cadre d'un reportage sur l'activité des structures d'insertion, commandé par le CAPEE (Comité des alternatives poitevines pour l'entraide et l'emploi). Ces photos font l'objet d'une exposition itinérante, visible en ce moment au Toit du monde.

633

personnes

ont bénéficié en 2008 d'un suivi personnalisé dans le cadre du Plan local d'insertion par l'emploi (PLIE).

1,6

million d'euros

sont consacrés chaque année à l'insertion via le PLIE (700 000 €), aux chantiers d'insertion (subvention de 800 000 €) et aux entreprises d'insertion (subvention de 100 000 €).

► Insertion

L'emploi en ligne de mire

Les chantiers et entreprises d'insertion permettent à plus de 650 personnes chaque année de se remettre sur le chemin du travail. A Pourquoi Pas, on apprend à cuisiner ou à servir près de 100 clients chaque midi.

Daphné a 27 ans. Dans quelques mois, elle achèvera son contrat à *Pourquoi Pas*, le restaurant d'insertion dans lequel elle apprend le métier de serveuse depuis près de deux ans. Après sa sortie, elle veut intégrer la formation de l'IRTS* pour devenir moniteur-éducateur. « Mon passage à *Pourquoi Pas* m'a permis de me poser pour faire le point mais aussi de me rendre compte de tout ce qui était indispensable pour trouver un emploi », explique la jeune salariée. « Je suis par exemple en train de chercher des solutions pour passer mon permis de conduire et ainsi devenir plus mobile. » A *Pourquoi Pas*, ils sont une dizaine en contrat aidé à apprendre le métier de serveur et de cuisinier. Ils ont poussé la porte du chantier d'insertion sur les conseils du Pôle emploi, de la Mission Locale d'Insertion ou spontanément et ont été retenus pour bénéficier d'un accompagnement très poussé.

Une entreprise comme les autres

« Quand les gens arrivent chez nous, nous commençons, comme dans toutes les entreprises, par signer un contrat de travail dans lequel sont retranscrits les droits et les devoirs de chacun », explique Christian Michot, directeur du chantier d'insertion. « Nous sommes une véritable entreprise, avec de vrais emplois à la clé et des règles à respecter comme arriver à l'heure ou informer sur l'état de ses recherches d'emploi. » Une véritable entreprise avec quelques différences tout de même. D'abord parce

que les personnes embauchées arrivent sans compétence particulière. La formation se fait sur le terrain, au jour le jour, grâce à un encadrant technique. « Certains de nos cuisiniers n'avaient par exemple jamais touché une casserole de leur vie et, aujourd'hui, ils assurent le service d'une centaine de repas par jour », poursuit Christian Michot. Des fiches métiers, élaborées avec les autres structures d'insertion spécialisées dans la restauration, définissent quels savoirs, savoir-être et savoir-faire devront être acquis.

« Nous sommes une véritable entreprise, avec de vrais emplois et des règles à respecter. »

Et une grille d'évaluation permet de faire le point régulièrement sur les compétences acquises.

Autre différence : les salariés sont tenus de rechercher un emploi.

Pour cela, *Pourquoi Pas* leur apprend à mener un entretien d'embauche, à rédiger un CV et leur propose des offres d'emploi.

11 structures dans la CAP

Dix autres chantiers ou entreprises d'insertion sont présents dans l'agglomération. Ils interviennent dans les domaines de la restauration, du bâtiment, de l'environnement (espaces verts, collecte des déchets et tri sélectif) et des services à la personne (blanchisserie, couture...). Partie invisible de l'iceberg, le travail de réseau réalisé par ces structures, notamment grâce à une plaquette réalisée par le CAPEE (Comité des Alternatives Poitevines pour l'Entraide et l'Emploi) qui présente aux entreprises, potentiels employeurs, les compétences développées, et facilite l'accueil des salariés en insertion.

A *Pourquoi Pas*, entre 20 et 25 personnes sont employées chaque année. Et, à l'échelle de l'agglomération, entre 650 et 800 personnes passent chaque année par ces 11 structures, avec toujours l'emploi en ligne de mire.

* Institut Régional du Travail Social

► Témoignage

La motivation, clé de la réussite

Motivé. C'est le qualificatif qui le caractérise le mieux. De formations en CDD en passant par intérim et structures d'insertion, JLB (il a voulu garder l'anonymat) enchaîne les expériences sans jamais se décourager. Un parcours long et parfois difficile mais qui, à en croire le principal intéressé, en vaut la peine. « En 2007, j'ai été orienté vers le Programme local d'insertion par l'emploi », explique JLB. « J'ai appris à rédiger un CV, une lettre de motivation et à mener un entretien d'embauche. » De son côté, spontanément, JLB multiplie les candidatures. « Dès que je trouvais une offre qui collait à mes compétences, je postulais. Une fois embauché, on me reprochait souvent de ne pas être assez rapide, de ne pas m'intégrer à l'équipe. » Sophie Bert, sa référente de parcours au PLIE, le dirige alors vers une structure d'insertion. Il s'agit non pas d'acquérir de nouvelles compétences, mais d'améliorer le savoir-être. « C'est toujours difficile de travailler avec de nouvelles personnes. J'ai donc appris à aller avec les autres au moment des pauses ou à parler des problèmes rencontrés pendant les heures de travail. »

Après 15 mois passés en structure d'insertion, JLB sent qu'il est prêt. « Cette étape m'a permis de mûrir. En sortant, je savais exactement quel emploi je voulais. Je ne savais pas en combien de temps j'allais trouver mais je voulais me lancer. » Un pari réussi puisque, à la suite de plusieurs missions d'intérim et de CDD, JLB est pris en CDI dans une entreprise de restauration collective. Il fait toujours partie intégrante du PLIE. Sophie Bert l'appelle régulièrement pour savoir si tout se passe bien. « Mon objectif pour l'instant est de garder mon CDI. Tous les matins, je suis content de me lever et d'aller travailler. Et pour la première fois, je vais pouvoir poser des vacances. » Un parcours d'insertion complet et réussi à prendre en exemple.

Dossier réalisé par Cécile Barnay

Anticiper pour mieux former

Pour anticiper les besoins des nouveaux commerces de Poitiers Sud et préparer en amont les publics en insertion, le Pôle emploi, en partenariat avec la CAP, la MLI, le Conseil général et bien d'autres, a mis en place en septembre 2006 une plateforme de recrutement. Un moyen pour les personnes à la recherche d'emploi d'avoir une meilleure visibilité sur les offres à venir et de se préparer. Des sessions de formation et des ateliers de coaching aux entretiens de motivation ont été organisés. Plus de 80 % des 500 emplois sont passés par la plateforme. Depuis, elle reste active pour prévoir départs en retraite, agrandissements d'entreprise et nouvelles implantations.